

quelques secondes, éperdu et frémissant, il s'affaissa sur lui-même et alla rouler sur le sol en proférant un cri de terreur.

Au même instant, une clameur s'éleva autour de lui, faite du gémissement des bœufs, mêlé aux hurlements prolongés des chiens et alla réveiller les lugubres échos des gorges profondes!..

Quelques heures plus tard, Juste Courtin se trouvait à Vouziers, dans le cabinet du procureur de la République.

Le chef du parquet est assis à son bureau et le berger se tient debout devant lui, les épaules couvertes de sa large limousine, les deux mains appuyées sur le bâton ferré qui est comme l'attribut essentiel de sa profession.

Le magistrat, le visage austère, l'attitude grave, est assisté d'un greffier qui s'apprête à écrire la déposition qu'il va entendre, tous deux regardant Courtin avec un sympathique intérêt.

Ce dernier est encore en proie à la plus vive émotion, et le procureur de la République a dû suspendre, pour quelques instants, son interrogatoire, afin de lui permettre de reprendre son sang-froid.

Pendant ce court répit, le magistrat, d'une main fébrile, a écrit plusieurs lettres.

A l'appel de sa sonnette, l'huissier de service se présente.

—Que l'on porte ces lettres au plus vite, ordonna-t-il. Passez vous-même à la gendarmerie et dites au capitaine de se trouver, dans une heure, de l'autre côté de l'Aisne, à l'entrée de la route de Buzancy. En même temps, prévenez au Lion-*Or* qu'il me faut une voiture, pour quatre personnes, au même endroit. Allez!

L'huissier s'inclina et sortit.

Puis, le magistrat se tournant vers Juste Courtin :

—Et maintenant, lui dit-il, vous croyez-vous en état de continuer votre déposition ?

—Oui, monsieur, répondit le berger.

—Parlez alors et reprenez votre récit au moment où vous avez regardé à l'intérieur de la ferme. Vous avez dit, n'est-ce pas, que le spectacle qui s'était offert à vous était si horrible que vous n'aviez pu en soutenir la vue et que vous êtes tombé sans connaissance... Est-ce bien cela ?

—Parfaitement.

—Continuez, alors.

Juste Courtin passa la main sur ses yeux comme pour échapper une vision qui l'obsédait et reprit la parole.

—J'étais donc tombé, dit-il, et j'avais perdu connaissance à l'épouvantable tableau que j'avais entrevu ! Combien de temps dura cet état ? Je l'ignore. Je revins à moi sous les caresses de mes chiens, qui me léchaient la figure et au bruit que faisaient mes animaux, les uns beuglant, les autres aboyant et me léchant tour à tour. J'étais dominé par une grande terreur et comme affolé. J'eus bien, un instant, l'envie de remonter sur le tonneau pour voir si je n'avais pas été le jouet de quelque méchant sorcier, mais je n'en eus pas le courage et, sans trop savoir ce que je faisais, en hâte, tout tremblant, je fis entrer mon troupeau dans les écuries et fermai les portes. Puis je quittai la ferme après avoir replacé la barrière. Mes chiens voulaient me suivre. Je les menaçai de mon bâton ferré, et les bonnes bêtes allèrent se coucher à la portes des écuries. Alors je me mis à courir dans le défilé, me heurtant aux pierres aux arbres, débouchant, glissant comme un homme ivre, et ce-là jusqu'au moment où je me trouvai sur la grande route.

—A quelle pensée avez-vous cédé en quittant la ferme ?

Celle d'accourir ici, pour vous raconter ce que je venais de voir.

A quelle heure êtes-vous arrivé avec votre troupeau à la Maison-Rouge ?

Vers neuf heures du matin.

Cette heure a une grande importance. Êtes-vous certain de ne pas vous tromper ?

—A peu près, monsieur.

—Vous n'avez plus rien à déclarer ?

—Plus rien, monsieur.

—Vous savez signer ?

—Oui, monsieur, je sais lire et écrire.

Le procureur de la République s'adressa à son greffier.

—Lisez la déposition, dit-il brusquement.

Le greffier donna lecture du procès-verbal au bas duquel le berger apposa sa signature.

—Maintenant, reprit le magistrat, nous allons partir pour la Maison-Rouge et vous nous y accompagnerez.

—Je suis prêt à vous suivre, monsieur, dit-il aussitôt.

Le chef du parquet quitta immédiatement le Palais de justice en compagnie de son greffier et de Juste Courtin, et peu après ils arrivaient à l'entrée de la route de Buzancy.

Une voiture stationnait sur la route.

A quelques pas, un médecin, requis par le procureur, causait avec le capitaine de gendarmerie qui s'était fait accompagner d'un brigadier et d'un simple garde.

—Où allons-nous, monsieur le procureur, demanda l'officier après avoir salué le magistrat.

—Suivez-nous à cheval, capitaine, répondit le chef du parquet, et nous, messieurs, en voiture. Courtin montera sur le siège avec le cocher et lui indiquera le chemin qu'il devra prendre.

Il était une heure et demie.

Le mauvais état des routes et la raideur des rampes à franchir ne permirent pas à la calèche de parcourir la distance avec plus de rapidité que ne l'avait fait le berger, marchant à pied.

A l'entrée du défilé, toute voie carrossable cessant, le magistrat fit arrêter la voiture et il en descendit ainsi que son greffier et le médecin.

Les quatre personnages, précédés de Juste Courtin, traversèrent le défilé et atteignirent peu après l'entrée de l'enclos.

II

UN ÉPOUVANTABLE MYSTÈRE

Le silence lugubre qui planait sur la ferme fut un instant interrompu par les aboiements des chiens qui se précipitèrent vers les arrivants.

—Paix, là ! fit le berger.

A cette voix, ils revinrent prendre leur place à la porte des écuries.

Le procureur de la République commençait ses investigations.

—Avant de franchir cette enceinte, dit-il à Courtin, expliquez-nous, je vous prie, en quel état se trouvait la barrière lorsque vous êtes arrivé ici, ce matin ?

—Complètement ouverte, monsieur, répondit le berger.

—Était ce l'habitude du fermier de laisser cette barrière ouverte ?

—Le jour, quelquefois ; la nuit, jamais ?

—Prenez note, monsieur Clément, dit le magistrat au greffier.

Ils entrèrent.

Le capitaine de gendarmerie avait mis pied à terre et tenait son cheval par la bride.

Le procureur de la République examina le sol avec la plus grande attention, mais ce sol, amolli par les pluies, ne conservait d'autres empreintes que celle du piétinement des bestiaux. Le tonneau était à la place où Courtin l'avait mis, sous la première fenêtre. En cet endroit, on remarquait des pas humains tout frais encore : c'étaient ceux du berger. Les marches en pierre étaient nettes et luisantes et ne conservaient aucun vestige de boue ou de terre glaise.

Près de l'écurie où gisaient les squelettes des animaux dévorés par les loups, on constata des piétinements de fauves, ce qui prouvait une invasion toute récente. Quant aux taches noires qu'on voyait çà et là, elles furent enlevées avec la terre, par le médecin, et placées dans un vase pour être soumises plus tard à l'analyse.